



Paris, le 15 février 2023

L'enterrement parlementaire d'Hercule engagé par le vote des députés doit être confirmé par le Sénat

Engagée depuis 2019 contre le démantèlement d'EDF que le funeste projet Hercule organisait, l'Interfédérale composée des fédérations syndicales représentatives (FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines) salue le vote des députés qui, lors de la séance du 9 février, ont redonné la main au Parlement sur l'avenir d'EDF.

Par 205 voix contre 1, les députés présents ont en effet voté, quasiment à l'unanimité, la proposition de loi du député Philippe Brun dont l'objectif prioritaire est de préserver l'intégrité du groupe Électricité de France en le protégeant d'un démembrement ou d'un mecano capitalistique dont certains ont le secret, et ce en interdisant toute future réforme qui serait faite en catimini dans le dos du dialogue social, des salariés, des usagers et du débat parlementaire. Ce résultat est le fruit du travail engagé par l'Interfédérale avec les groupes d'opposition parlementaire dès 2020.

L'Interfédérale se félicite de la reconnaissance qui vient d'être apportée par la représentation nationale à l'atout que constitue le caractère intégré de l'électricien national, présent de l'amont à l'aval sur l'ensemble de la chaîne de valeur et des métiers de l'électricité. Au moment où la crise géopolitique s'ajoute à la crise climatique et à la crise énergétique, défendre la pérennité d'une telle carte maîtresse pour l'avenir du pays est tout à l'honneur des parlementaires.

En se réfugiant derrière l'OPA en cours pour prétendre que cette loi est inutile alors que l'OPA n'interdit en rien un démantèlement ultérieur avec un État actionnaire qui aurait les mains libres, le Gouvernement a été de bien mauvaise foi. Il feint d'oublier que c'est la Première Ministre elle-même qui a appelé de ses vœux la renationalisation d'EDF au nom de l'impératif de souveraineté énergétique et qui a acté l'abandon du projet Hercule. En agissant ainsi, le Gouvernement laisse planer le doute sur son honnêteté et ses intentions réelles vis-à-vis d'EDF.

Pire, à court d'arguments et conscients qu'ils étaient mis en minorité, les députés de la majorité ont préféré désertier l'hémicycle qu'affronter le vote. L'avenir d'EDF et la sécurité énergétique des Français méritaient pourtant mieux qu'un abandon de poste de députés qui auraient pourtant dû pouvoir se hisser à la hauteur de « *l'esprit de responsabilité* » que le Président de la République vient de rappeler lors du sommet européen de Bruxelles.

En ne votant pas cette loi, les députés de la majorité ont tombé les masques. Ne pas s'opposer au retour d'Hercule ni au démantèlement d'EDF, c'est refuser de consolider le rôle clef de l'électricien national intégré dans la souveraineté énergétique et de la transition bas carbone de la Nation.

En abandonnant son poste pour refuser le débat sur l'élargissement de la protection tarifaire aux collectivités et entreprises piégées par l'explosion des prix en se réfugiant derrière un plafond hors sol de 280 €, et en rejetant de manière scandaleuse les dispositions permettant de limiter les effets de l'AReNH sur EDF, la majorité a démontré le peu de cas qu'elle fait des dommages d'une foi aveugle dans les règles de marché et les atouts de la concurrence.

Dès lors, la majorité parlementaire sème le doute sur la sincérité de son engagement et de celui du Gouvernement à assurer la sécurité énergétique des citoyens, à les protéger et in fine à les servir.

Face à tant de mauvaise foi, l'Interfédérale compte désormais sur la sagesse des sénateurs pour garantir l'intégrité de l'électricien national et lui donner les moyens nécessaires à ses investissements industriels, y compris en interdisant les dispositions destructrices de valeur pour EDF. C'est la condition pour qu'il soit en mesure, demain comme il l'a été depuis 77 ans, de relever les défis énergétiques du pays !